

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Abeba, ETHIOPIE

P. O. Box 3243

Téléphone : 011-551 7700

Fax : 011-551 7844

Site web : [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

**SA10426**

**CINQUIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES  
MINISTRES DES SPORTS DE L'UNION AFRICAINE  
22-26 JUILLET 2013  
ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)**

**CAMS/Decl.(V)**

**THÈME : « UTILISER LE SPORT COMME FACTEUR DE RÉALISATION DES  
PROGRAMMES NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT »**

**DÉCLARATION D'ABIDJAN**

**DÉCLARATION D'ABIDJAN SUR LE THÈME : « UTILISER LE SPORT COMME  
FACTEUR DE RÉALISATION DES PROGRAMMES NATIONAUX DE  
DÉVELOPPEMENT »**

**NOUS**, Ministres des Sports de l'Union africaine, réunis en la cinquième session ordinaire de la Conférence des ministres des Sports de l'Union africaine, tenue les 25 et 26 juillet 2013 à Abidjan (Côte d'Ivoire) autour du thème « *Utiliser le sport comme facteur de réalisation des programmes nationaux de développement* » ;

**RAPPELANT** le Cadre stratégique de l'Union africaine pour le développement durable du Sport en Afrique (2008-2018) et la Nouvelle Architecture du Sport en Afrique adoptée par le Conseil exécutif de l'Union africaine dans sa Décision EX.CL/Dec.680(XX);

**NOTANT avec satisfaction** les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de l'Union africaine pour le développement durable du Sport en Afrique (2008-2018) et de la Nouvelle Architecture du Sport en Afrique ;

**NOTANT avec la même satisfaction** le rôle joué par le sport lors des activités marquant le cinquantième anniversaire de l'OUA/UA placé sous le thème: « Panafricanisme et Renaissance africaine » ;

**CONSIDERANT** les consultations en cours sur l'Agenda de développement post 2015 et sur l'Agenda à l'horizon 2063 de l'Union africaine, et conscients de la nécessité de mener un plaidoyer en faveur du sport en tant que facteur de développement;

**NOTANT avec préoccupation** la mauvaise performance des pays africains lors des Jeux olympiques et d'autres événements sportifs internationaux;

**CONSCIENTS** de la nécessité pour les athlètes et le personnel technique de tirer avantage des investissements consentis par les gouvernements dans le cadre de l'organisation d'événements internationaux majeurs;

**NOTANT avec inquiétude** les effets néfastes du dopage chez les sportifs et les risques auxquels s'exposent les athlètes africains;

**NOTANT EGALEMENT avec préoccupation** que sur d'autres continents, certains pays incitent les athlètes africains à changer de nationalité afin de pouvoir les représenter lors d'événements sportifs internationaux;

**RECONNAISSANT** la nécessité d'investir davantage dans le sport, vu l'impact considérable de l'investissement dans le sport;

**AYANT PRIS NOTE avec satisfaction** du Rapport sur l'organisation des Jeux africains 2015 à Brazzaville en République du Congo;

**CONSCIENTS** de la nécessité d'encourager les secteurs non liés au sport à intégrer le sport dans leurs initiatives de développement ;

**RESOLUS** à poursuivre l'utilisation plus large du sport comme facteur de développement, d'intégration et de cohésion sociale, et ce, en ciblant particulièrement les jeunes, les filles, les femmes et les personnes vivant avec un handicap en Afrique, et également comme un outil de coopération, de solidarité, de progrès et de développement du continent;

**RESOLUS EGALEMENT** à restaurer la grandeur de l'Afrique à travers le sport et à faciliter la mise en œuvre de la vision de l'Union africaine d'une Afrique unie, prospère et en paix avec elle-même.

### **NOUS ENGAGEONS À :**

1. **ACCÉLÉRER** la mise en œuvre du Cadre stratégique de l'Union africaine pour le développement durable du Sport en Afrique (2008-2018) et de la Nouvelle Architecture du Sport en Afrique;

À cet effet, **NOUS CONVENONS** de ce qui suit :

- (i) **Restructurer et redynamiser** les Zones de développement du Sport selon les Cinq Régions de l'Union africaine; et **demander** à la Commission de l'UA de faciliter le processus;
- (ii) **Demander** à l'ACNOA d'aligner ses Zones de Sport sur les Régions de l'Union africaine afin de faciliter les synergies ;
- (iii) **Demander également** aux Régions de développement du Sport ainsi redynamisées de soumettre à la Commission de l'UA leurs Plans stratégiques et de développement du Sport;
- (iv) **Demander en outre** aux États membres et aux Régions de développement du Sport de soutenir les organisations antidopage et d'allouer des ressources pour la mise en œuvre de programmes pertinents de sensibilisation contre le dopage;
- (v) **Prendre des mesures** visant à faciliter le fonctionnement immédiat du Bureau technique spécialisé de la Nouvelle Architecture du Sport en Afrique, et **exhorter** les États membres et les Zones de développement du Sport à soutenir le Bureau en y détachant du personnel aux termes de la Décision EX.CL/Dec.680(XX) du Conseil exécutif de l'UA;
- (vi) **Prendre des mesures** visant à effectuer des recherches aux plans scientifique et culturel afin d'identifier les obstacles et les facteurs qui

entravent la participation effective des femmes à tous les niveaux du sport et de formuler des stratégies pour éliminer ces obstacles ;

- (vii) **Prendre des mesures** visant à assurer un développement inclusif du sport à travers la contribution et la participation des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap aux événements sportifs et dans l'administration du sport;
- (viii) **S'assurer** que des stratégies et des mesures d'incitation visant la promotion de partenariats public-privé sont en place pour un financement diversifié et durable du sport, en particulier pour la formation et le perfectionnement des athlètes et du personnel technique;
- (ix) **Prendre des mesures** visant à s'assurer que des stratégies sont en place pour créer des industries du sport à travers l'établissement de partenariats public-privé avec les organismes de sport tant au niveau national qu'au niveau continental;
- (x) **Promouvoir** l'obligation de rendre des comptes dans le cadre de la mise en œuvre des engagements pris par rapport au sport et de l'utilisation des ressources allouées au sport;
- (xi) **Mettre en œuvre** des stratégies efficaces et ciblées qui intègrent le sport dans les secteurs plus larges du développement du capital humain, en particulier la santé, l'éducation, la science et technologie et la culture ;
- (xii) **S'engager** à mettre en œuvre des mesures de protection sociale pour les athlètes après leur retraite;
- (xiii) **Créer** des conditions et des opportunités favorables qui permettent aux athlètes de s'entraîner et d'entrer en compétition sportive selon des normes acceptables, et intervenir auprès de la communauté internationale afin de réduire la fuite des athlètes africains;
- (xiv) **Mettre en place**, avec les recettes des Jeux africains, un Fonds pour la promotion du Sport et le développement par le Sport;
- (xv) **Accorder la priorité** au sport dans l'Agenda de développement post 2015 et dans l'Agenda à l'horizon 2063. Pour ce faire, **nous invitons** les États membres à soumettre sans délai des propositions et des recommandations à la Commission de l'UA au plus tard le 31 août 2013, et **demandons** à la Commission de faciliter l'intégration desdites propositions et recommandations dans l'Agenda de développement post 2015 et dans l'Agenda à l'horizon 2063 de l'UA.

2. **DEMANDONS** à la Commission de l'UA de procéder à un examen à mi-parcours du Cadre stratégique de l'Union africaine pour le développement durable du Sport en Afrique (2008-2018), et de soumettre un rapport périodique sur la mise en œuvre de la Nouvelle Architecture du Sport en Afrique ;
3. **FÉLICITONS** la République du Congo pour les infrastructures qu'elle est en train de mettre en place pour les Jeux africains 2015 à Brazzaville;
4. **RENDONS HOMMAGE** à l'Afrique pour le Jubilé d'or de notre Organisation continentale, l'OUA/UA, et **FÉLICITONS** la direction de la Commission de l'Union africaine pour avoir organisé avec succès les festivités de la date anniversaire dont la célébration s'étend sur toute l'année;
5. **ACCEPTONS AVEC GRATITUDE** l'offre de la République du Botswana d'accueillir la sixième session de la Conférence des ministres des Sports de l'Union africaine en 2015;
6. **EXPRIMONS** notre gratitude au Gouvernement et au peuple de la République de Côte d'Ivoire pour avoir abrité la cinquième session de la Conférence des ministres des Sports de l'Union africaine à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 22 au 26 juillet 2013.

**Fait à Abidjan, le 26 juillet 2013.**